



30 mai 2019

CIRCULAIRE CTOI 2018-23

Madame/Monsieur,

PROPOSITION DE LISTE DES NAVIRES INN DE LA COMMISSION DES THONS DE L'OCÉAN INDIEN

Conformément au Paragraphe 11 de la Résolution CTOI 18/03 : *Visant à l'établissement d'une liste de navires présumés avoir exercé la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) dans la zone de compétence de la CTOI*, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la Liste des navires INN de la CTOI de 2018, telle qu'amendée, (Annexe 1), la Proposition de Liste des navires INN de la CTOI de 2019 (Annexe 2) ainsi que la liste de contrôle (Annexe 3) pour chaque navire inclus dans la Proposition de Liste des navires INN de la CTOI de 2019.

Les navires de pêche IMULA 0293 KLT, IMULA 0030 GLE, IMULA 0728 KLT et IMULA 0207 GLE inclus dans la proposition de liste de 2019 battent le pavillon du Sri Lanka, alors que le navire CHOTCHAINAVEE 35 est sans nationalité.

Le lien suivant vous permettra d'accéder à des informations, en plus de celles qui ont été diffusées par voie de Circulaire CTOI 2019-20, reçues du Sri Lanka: [Cliquer ici](#).

J'encourage les CPC à se reporter au texte de la Résolution CTOI 18/03 pour plus de détails sur ces questions. N'hésitez pas à contacter le Secrétariat de la CTOI pour tout complément d'information.

Cordialement,

Christopher O'Brien
Secrétaire exécutif

Pièces jointes:

- Annexe 1: Liste des navires INN de la CTOI de 2018, telle qu'amendée (mars 2019)
- Annexe 2: Proposition de Liste des navires INN de la CTOI de 2019 (mai 2019)
- Annexe 3: Liste de contrôle pour les navires inclus dans la Proposition de Liste des navires INN de la CTOI de 2019.

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union européenne, France (Territoires), Guinée, Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Afrique du sud, Sri Lanka, Soudan, République Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni (TOM), Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes** : Liberia, Sénégal. **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie** : Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.

Annex 1/Annexe 1

IOTC IUU Vessels List 20190309 / Liste des navires INN de la CTOI 20190309

No.	Current name of vessel (previous names) Nom actuel du navire (noms précédents)	Current flag (previous flags)/ Pavillon actuel (pavillons précédents)	Lloyds-IMO number/ Numéro Lloyds-IMO	Photo	Call sign (previous call signs) Indicatif d'appel (précédents)	Owner / beneficial owners (previous owners) Propriétaire / en équité (précédents)	Operator (previous operators)/ Armateur (précédents)	Summary of IUU activities/ Résumé des activités INN	Date included on IOTC IUU Vessels List/ Date d'inscription sur la Liste des navires INN de la CTOI
1	KIM SENG DENG 3	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
2	KUNLUN (TAISHAN)	EQUATORIAL GUINEA/ GUINÉE ÉQUATORIALE	7322897	Yes. Refer to report IOTC CIRCULAR 2015-004/ IOTC-2015-CoC12-07 CIRCULAIRE CTOI 2015-004	3CAG	Stanley Management Inc	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
3	YONGDING (JIANFENG)	EQUATORIAL GUINEA/ GUINÉE ÉQUATORIALE	90420011	Yes. Refer to IOTC Circular 2015-004/ Oui. Consulter le Circulaire CTOI 2015-004	3CAE	Stanley Management Inc.	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
4	WISDOM SEA REEFER	HONDURAS	7637527	Yes. Refer to IOTC Circular 2018-015/ Oui. Consulter le Circulaire CTOI 2018-015	HQXQ4	WISDOM SEA REEFER LINE S.A. (WISDOM SEA REEFER LINE S.A.)	CLAUDIA E. RAMOS CERRATO VIRGIN FISHING COMPANY MYO THANT - Master/capitaine	Contravention of IOTC Resolution 17/03/ Violation de la résolution de la CTOI 17/03	May/mai 2018
5	VACHANAM	INDIA/INDE	UNK/INC	Yes. Refer to report IOTC-2016-CoC13-07 Rev1/ Oui. Consulter le rapport IOTC-2016-CoC13-07 Rev1.	UNK/INC	Satril T	J Robinson - Master/capitaine	Fishing without a license and use of prohibited gear in the waters of the UK (OT)/ Pêche sans licence et utilisation d'engins de pêche interdits dans les eaux du RU(TOM)	May/mai 2017
6	FULL RICH	UNK (BELIZE)/INC (BELIZE)	UNK/INC	Yes. Refer to report IOTC-2013-CoC10-08a/ Oui. Consulter le rapport IOTC-2013-CoC10-08a	HMEK3	Noel International LTD (Noel International LTD)	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 07/02/ Violation de la résolution de la CTOI 07/02	May/mai 2013
7	OCEAN LION	UNK (EQUATORIAL GUINEA)/ INC (GUINÉE ÉQUATORIALE)	7826233	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 02/04, 02/05, 03/05/ Violation de la résolution de la CTOI 02/04, 02/05, 03/05.	June/juin 2005
8	SONGHUA (YUNNAN)	UNK (EQUATORIAL GUINEA)/ INC GUINÉE ÉQUATORIALE	9319856	Yes. Refer to IOTC Circular 2015-004/ Oui. Consulter le Circulaire CTOI 2015-004	3CAF	Eastern Holdings	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
9	YU MAAN WON	UNK (GEORGIA)/ INC (GÉORGIE)	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 07/02/ Violation de la résolution de la CTOI 07/02	May/mai 2007
10	HOOM XIANG 101	UNK (MALAYSIA)/ INC (MALAISIE)	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
11	HOOM XIANG 103	UNK (MALAYSIA)/ INC (MALAISIE)	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
12	HOOM XIANG 105	UNK (MALAYSIA)/ INC (MALAISIE)	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
13	HOOM XIANG II	UNK (MALAYSIA)/ INC (MALAISIE)	UNK/INC	Yes. Refer to report IOTC-S14-CoC13-Add1/ Oui. Consulter le rapport IOTC-S14-CoC13-add1	UNK/INC	Hoom Xiang Industries Sdn. Bhd	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 09/03/ Violation de la résolution de la CTOI 09/03	March/mars 2010
14	ABUNDANT 1 (YI HONG 06)	UNK/INC	UNK/INC	Yes. Refer to report IOTC-2017-CoC14-07/ Oui. Consulter le rapport IOTC-2017-CoC14-07.	CPA 226	Huang Jia Yi C/O Room 18-E Tze Wei Commercial Building, No.8 6 Th Road Lin Ya District, Kaohsiung, Taiwan, China	Mr. Hatto Daroi	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2017
15	ABUNDANT 12 (YI HONG 106)	UNK/INC	UNK/INC	Yes. Refer to report IOTC-2017-CoC14-07/ Oui. Consulter le rapport IOTC-2017-CoC14-07.	CPA 202	Huang Jia Yi C/O Room 18-E Tze Wei Commercial Building, No.8 6 Th Road Lin Ya District, Kaohsiung, Taiwan, China	Mr. Mendez Francisco Delos Reyes	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2017
16	ABUNDANT 3 (YI HONG 16)	UNK/INC	UNK/INC	Yes. Refer to report IOTC-2017-CoC14-07/ Oui. Consulter le rapport IOTC-2017-CoC14-07.	CPA 201	Huang Jia Yi C/O Room 18-E Tze Wei Commercial Building, No.8 6 Th Road Lin Ya District, Kaohsiung, Taiwan, China	Mr. Huang Wen Hsin	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2017
17	ABUNDANT 6 (YI HONG 86)	UNK/INC	UNK/INC	Yes. Refer to report IOTC-2017-CoC14-07/ Oui. Consulter le rapport IOTC-2017-CoC14-07.	CPA 221	Huang Jia Yi C/O Room 18-E Tze Wei Commercial Building, No.8 6 Th Road Lin Ya District, Kaohsiung, Taiwan, China	Mr. Huang Wen Hsin	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2017
18	ABUNDANT 9 (YI HONG 116)	UNK/INC	UNK/INC	Yes. Refer to report IOTC-2017-CoC14-07/ Oui. Consulter le rapport IOTC-2017-CoC14-07.	CPA 222	Huang Jia Yi C/O Room 18-E Tze Wei Commercial Building, No.8 6 Th Road Lin Ya District, Kaohsiung, Taiwan, China	Mr. Pan Chao Mao	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2017
19	ANEKA 228	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
20	ANEKA 228; KM.	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
21	CHI TONG	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
22	FU HSIANG FA 18	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
23	FU HSIANG FA NO. 01	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
24	FU HSIANG FA NO. 02	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
25	FU HSIANG FA NO. 06	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014

26	FU HSIANG FA NO. 08	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
27	FU HSIANG FA NO. 09	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
28	FU HSIANG FA NO. 11	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
29	FU HSIANG FA NO. 13	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
30	FU HSIANG FA NO. 17	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
31	FU HSIANG FA NO. 20	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
32	FU HSIANG FA NO. 21 ^a	UNK/INC	UNK/INC	Yes. Refer to report IOTC-2013-CoC10-07 Rev1/ Oui. Consulter le rapport IOTC-2013-CoC10-07 Rev1	OTS 024 or OTS 089	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 07/02/ Violation de la résolution de la CTOI 07/02	May/mai 2013
33	FU HSIANG FA NO. 21 ^a	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
34	FU HSIANG FA NO. 23	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
35	FU HSIANG FA NO. 26	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
36	FU HSIANG FA NO. 30	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
37	GUNUAR MELYAN 21	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 07/02/ Violation de la résolution de la CTOI 07/02	June/juin 2008
38	KUANG HSING 127	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
39	KUANG HSING 196	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
40	MAAN YIH HSING	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
41	SAMUDERA PERKASA 11	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
42	SAMUDRA PERKASA 12	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
43	SHENG JI QUN 3	UNK/INC	UNK/INC	Yes. Refer to report IOTC-2017-CoC14-07/ Oui. Consulter le rapport IOTC-2017-CoC14-07.	CPA 311	Chang Lin, Pao-Chun No. 161, San Min Rd. Yufu Village, Kaohsiung City, Taiwan, China	Mr. Chen, Chen-Tsai	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2017
44	SHUEN SIANG	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014 and May/mai 2015
45	SHUN LAI (HSIN JYI WANG NO. 6)	UNK/INC	UNK/INC	Yes. Refer to report IOTC-2017-CoC14-07/ Oui. Consulter le rapport IOTC-2017-CoC14-07.	CPA 514	Lee Cheng Chung No. 5 Tze Wei Road, Kaohsiung, Taiwan, China	Mr. Sun Han Min	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2017
46	SIN SHUN FA 6	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
47	SIN SHUN FA 67	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
48	SIN SHUN FA 8	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
49	SIN SHUN FA 9	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
50	SRI FU FA 168	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
51	SRI FU FA 18	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
52	SRI FU FA 188	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
53	SRI FU FA 189	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
54	SRI FU FA 286	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
55	SRI FU FA 67	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
56	SRI FU FA 888	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	June/juin 2014
57	TIAN LUNG NO.12	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
58	YI HONG 3	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
59	YU FONG 168	UNK/INC	UNK/INC	Not Available/Pas disponible	UNK/INC	UNK/INC	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2015
60	YUTUNA 3 (HUNG SHENG NO. 166)	UNK/INC	UNK/INC	Yes. Refer to report IOTC-2017-CoC14-07/ Oui. Consulter le rapport IOTC-2017-CoC14-07.	CPA 212	Yen Shih Hsiung Room 11-E. No.3 Tze Wei Forth Road, Kaohsiung, Taiwan. China	Mr. Lee, Shih-Yuan	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2017

61	YUTUNA NO. 1	UNK/INC	UNK/INC	Yes. Refer to report IOTC-2017-CoC14-07/ Oui. Consulter le rapport IOTC-2017-CoC14-07.	CPA 302	Tseng Ming Tsai Room 11-E, No. 3 Tze Wei Fort Road, Kaohsiung, Taiwan, China	Mr. Yen, Shih-Shiung	Contravention of IOTC Resolution 11/03/ Violation de la résolution de la CTOI 11/03	May/mai 2017
62	CHAICHANACHOKE 8	UNK/INC (DJIBOUTI, THAILAND/THAILAN DE)	UNK/INC	Yes. Refer to IOTC Circular 2018-015/ Oui. Consulter le Circulaire CTOI 2018-015	UNK/INC (HSN5721)	UNK/INC (MARINE RENOWN SARL)	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 17/03/ Violation de la résolution de la CTOI 17/03	May/mai 2018
63	CHAINAVEE 54	UNK/INC (DJIBOUTI, THAILAND/THAILAN DE)	UNK/INC	Yes. Refer to IOTC Circular 2018-015/ Oui. Consulter le Circulaire CTOI 2018-015	UNK/INC (HSN5447)	UNK/INC (MARINE RENOWN SARL)	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 17/03/ Violation de la résolution de la CTOI 17/03	May/mai 2018
64	CHAINAVEE 55	UNK/INC (DJIBOUTI, THAILAND/THAILAN DE)	UNK/INC	Yes. Refer to IOTC Circular 2018-015/ Oui. Consulter le Circulaire CTOI 2018-015	UNK/INC (HSB3852)	UNK/INC (MARINE RENOWN SARL)	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 17/03/ Violation de la résolution de la CTOI 17/03	May/mai 2018
65	SUPPHERMNAVEE 21	UNK/INC (DJIBOUTI, THAILAND/THAILAN DE)	UNK/INC	Yes. Refer to IOTC Circular 2018-015/ Oui. Consulter le Circulaire CTOI 2018-015	UNK/INC (HSN5282)	UNK/INC (MARINE RENOWN SARL)	UNK/INC	Contravention of IOTC Resolution 17/03/ Violation de la résolution de la CTOI 17/03	May/mai 2018

Note: *: No information on whether the two vessels FU HSIANG FA NO. 21 are the same vessels / Aucune information indiquant si les deux navires FU HSIANG FA NO. 21 sont les mêmes navires.

UNK: UNKNOWN

INC: INCONNU

ANNEX 2 – DRAFT IOTC IUU VESSELS LIST (MAY 2019)

ANNEXE 2 - LISTE PROVISoire DES NAVIRES INN DE LA CTOI (MAI 2019)

No.	Current name of vessel (previous names) Nom actuel du navire (noms précédents)	Current flag (previous flags)/ Pavillon actuel (pavillons précédents)	Lloyds-IMO number/ Numéro Lloyds-IMO	Photo	Call sign (previous call signs) Indicatif d'appel (précédents)	Length overall (m)/Longeur hors tout (m)	Owner Name (Name of previous owners) Nom propriétaire (Nom propriétaire précédents)	Owner address (Previous owner addresses) Adresse propriétaire (Adresse propriétaire précédents)	Operator Name (Previous operators name)/ Nom armateur (Nom armateur précédents)	Operator address (Previous owner addresses) Adresse armateur (Adresse armateur précédents)	Summary of IUU activities/ Résumé des activités INN	Date included on IOTC IUU Vessels List/ Date d'inscription sur la Liste des navires INN de la CTOI
1	IMULA 0293 KLT	Sri Lanka	UNK/INC	Yes. Refer to IOTC Circular 2019–18/Oui. Consulter le Circulaire CTOI 2019–18	4SF2969	11.56	MJM Yoosuff	6/18C, 1st Lane, Katukurunda, Kalutara/S	UNK/INC	UNK/INC	Engaged in fishing or fishing related activities in waters of a coastal State without permission or authorisation/S'est engagé dans la pêche ou des activités liées à la pêche dans des eaux d'un État côtier sans la permission ou l'autorisation	Not applicable/Pas applicable
2	IMULA 0030 GLE	Sri Lanka	UNK/INC	Yes. Refer to IOTC Circular 2019–18/Oui. Consulter le Circulaire CTOI 2019–18	UNK/INC	UNK/INC	P.K.D. Dumidhulal Susantha	Kekunu Udumulla, Kajuduwa Rd., Dodangoda	UNK/INC	UNK/INC	Engaged in fishing or fishing related activities in waters of a coastal State without permission or authorisation/S'est engagé dans la pêche ou des activités liées à la pêche dans des eaux d'un État côtier sans la permission ou l'autorisation	Not applicable/Pas applicable
3	IMULA 0728 KLT	Sri Lanka	UNK/INC	Yes. Refer to IOTC Circular 2019–18/Oui. Consulter le Circulaire CTOI 2019–18	SF4020	UNK/INC	H.R.D.D. Perera	42/4, Chamara Uyana, Ambepitiya, Beruwala	UNK/INC	UNK/INC	Engaged in fishing or fishing related activities in waters of a coastal State without permission or authorisation/S'est engagé dans la pêche ou des activités liées à la pêche dans des eaux d'un État côtier sans la permission ou l'autorisation	Not applicable/Pas applicable
4	IMULA 0207 GLE	Sri Lanka	UNK/INC	Yes. Refer to IOTC Circular 2019–18/Oui. Consulter le Circulaire CTOI 2019–18	UNK/INC	UNK/INC	Mahabaduge Pramaj Dilsara Fernando Jayasonga	71 18 Siriniwasa Mawatha, Nallbesa, Beruwala	UNK/INC	UNK/INC	Engaged in fishing or fishing related activities in waters of a coastal State without permission or authorisation/S'est engagé dans la pêche ou des activités liées à la pêche dans des eaux d'un État côtier sans la permission ou l'autorisation	Not applicable/Pas applicable
5	CHOTCHAINAVEE 35	Unknown (Djibouti)	UNK/INC	Yes. Refer to IOTC Circular 2019–20/Oui. Consulter le Circulaire CTOI 2019–20	UNK/INC	42.65	Green Laurel International SARL	P.O. Box 682, Djibouti, Republic of Djibouti	UNK/INC	UNK/INC	Engaged in fishing or fishing related activities in waters of a coastal State without permission or authorisation/S'est engagé dans la pêche ou des activités liées à la pêche dans des eaux d'un État côtier sans la permission ou l'autorisation	Not applicable/Pas applicable

**LISTE DE CONTROLE A REMPLIR PAR LE SECRETARIAT DE LA CTOI POUR LES NAVIRES DEVANT ETRE INCLUS DANS LA PROPOSITION DE LISTE INN ET
DANS LA LISTE INN PROVISOIRE**

Nom du navire : IMULA0293KLT

Action	Responsabilité	Paragraphe	Fourni à temps (O/N)	Aide-mémoire	Cocher ce qui s'applique	Remarques
Pour la Proposition de liste des navires INN						
Formulaire de déclaration de la CTOI (Annexe I) soumis au moins 70 jours avant la réunion du Comité d'application avec des informations.	CPC proposante	5, 6, 7, 8	O	Si « Non », ne pas inclure dans la Liste INN provisoire (para. 17)	✓	
Au moins 15 jours avant la réunion du Comité d'application, l'État du pavillon a fourni des informations indiquant qu'il a avisé les propriétaires et les capitaines d'un navire de son inclusion sur la Proposition de liste des navires INN et de ses conséquences.	CPC du pavillon	9, 10	O			
Au moins 15 jours avant la réunion du Comité d'application, l'État du pavillon a fourni des informations, conformément aux dispositions du paragraphe 10	CPC du pavillon	10	N			
Informations soumises, concernant l'inscription INN.	CPC proposante ou CPC du pavillon	12	O			



Action	Responsabilité	Paragraphe	Fourni à temps (O/N)	Aide-mémoire	Cocher ce qui s'applique	Remarques
Pour inclusion dans la Liste provisoire des navires INN (notez que le Secrétariat indiquera si des informations ont été fournies, mais ne portera aucun jugement quant à leur adéquation, ce qui est de la responsabilité du Comité d'application)						
L'État du pavillon d'un navire inscrit dans la Proposition de Liste des navires INN a-t-il fourni des informations qui démontrent à la satisfaction du Comité d'application que le navire était à tout moment conforme aux règles de l'État du pavillon et à son autorisation de pêche et	CPC du pavillon	14.c)	N	Aide-mémoire pour le CdA : Ne pas inclure dans la Liste INN provisoire seulement si les para. 14.c) ou 14.d) sont satisfaits.		
(a) que le navire a mené des activités de pêche d'une manière compatible avec l'Accord CTOI et les mesures de conservation et de gestion de la CTOI	CPC du pavillon	14.c)	N			
(b) que le navire a mené des activités de pêche dans les eaux relevant de la juridiction d'un État côtier d'une manière compatible avec les lois et règlements de cet État côtier,	CPC du pavillon	14.c)	N			
(c) que le navire a pêché exclusivement des espèces qui ne sont pas couvertes par l'Accord CTOI ou des mesures de conservation et de gestion de la CTOI	CPC du pavillon	14.c)	N			
L'État du pavillon d'un navire inscrit dans la Proposition de Liste des navires INN a-t-il fourni des informations qui démontrent qu'il a pris des mesures efficaces en réponse aux activités de pêche INN en question (le CdA décidera si elles sont d'une sévérité adéquate)	CPC du pavillon	14.d)	O			
L'État du pavillon a-t-il fourni des informations qui démontrent qu'il a pris des mesures en vertu de 07/01	CPC du pavillon	14.d)	O			

**LISTE DE CONTROLE A REMPLIR PAR LE SECRETARIAT DE LA CTOI POUR LES NAVIRES DEVANT ETRE INCLUS DANS LA PROPOSITION DE LISTE INN ET
DANS LA LISTE INN PROVISOIRE**

Nom du navire : IMULA0030GLE

Action	Responsabilité	Paragraphe	Fourni à temps (O/N)	Aide-mémoire	Cocher ce qui s'applique	Remarques
Pour la Proposition de liste des navires INN						
Formulaire de déclaration de la CTOI (Annexe I) soumis au moins 70 jours avant la réunion du Comité d'application avec des informations.	CPC proposante	5, 6, 7, 8	O	Si « Non », ne pas inclure dans la Liste INN provisoire (para. 17)	✓	
Au moins 15 jours avant la réunion du Comité d'application, l'État du pavillon a fourni des informations indiquant qu'il a avisé les propriétaires et les capitaines d'un navire de son inclusion sur la Proposition de liste des navires INN et de ses conséquences.	CPC du pavillon	9, 10	O			
Au moins 15 jours avant la réunion du Comité d'application, l'État du pavillon a fourni des informations, conformément aux dispositions du paragraphe 10	CPC du pavillon	10	N			
Informations soumises, concernant l'inscription INN.	CPC proposante ou CPC du pavillon	12	O			

Action	Responsabilité	Paragraphe	Fourni à temps (O/N)	Aide-mémoire	Cocher ce qui s'applique	Remarques
Pour inclusion dans la Liste provisoire des navires INN (notez que le Secrétariat indiquera si des informations ont été fournies, mais ne portera aucun jugement quant à leur adéquation, ce qui est de la responsabilité du Comité d'application)						
L'État du pavillon d'un navire inscrit dans la Proposition de Liste des navires INN a-t-il fourni des informations qui démontrent à la satisfaction du Comité d'application que le navire était à tout moment conforme aux règles de l'État du pavillon et à son autorisation de pêche et	CPC du pavillon	14.c)	N	Aide-mémoire pour le CdA : Ne pas inclure dans la Liste INN provisoire seulement si les para. 14.c) ou 14.d) sont satisfaits.		
(a) que le navire a mené des activités de pêche d'une manière compatible avec l'Accord CTOI et les mesures de conservation et de gestion de la CTOI	CPC du pavillon	14.c)	N			
(b) que le navire a mené des activités de pêche dans les eaux relevant de la juridiction d'un État côtier d'une manière compatible avec les lois et règlements de cet État côtier,	CPC du pavillon	14.c)	N			
(c) que le navire a pêché exclusivement des espèces qui ne sont pas couvertes par l'Accord CTOI ou des mesures de conservation et de gestion de la CTOI	CPC du pavillon	14.c)	N			
L'État du pavillon d'un navire inscrit dans la Proposition de Liste des navires INN a-t-il fourni des informations qui démontrent qu'il a pris des mesures efficaces en réponse aux activités de pêche INN en question (le CdA décidera si elles sont d'une sévérité adéquate)	CPC du pavillon	14.d)	O			
L'État du pavillon a-t-il fourni des informations qui démontrent qu'il a pris des mesures en vertu de 07/01	CPC du pavillon	14.d)	O			

**LISTE DE CONTROLE A REMPLIR PAR LE SECRETARIAT DE LA CTOI POUR LES NAVIRES DEVANT ETRE INCLUS DANS LA PROPOSITION DE LISTE INN ET
DANS LA LISTE INN PROVISOIRE**

Nom du navire : IMULA0728KLT

Action	Responsabilité	Paragraphe	Fourni à temps (O/N)	Aide-mémoire	Cocher ce qui s'applique	Remarques
Pour la Proposition de liste des navires INN						
Formulaire de déclaration de la CTOI (Annexe I) soumis au moins 70 jours avant la réunion du Comité d'application avec des informations.	CPC proposante	5, 6, 7, 8	O	Si « Non », ne pas inclure dans la Liste INN provisoire (para. 17)	✓	
Au moins 15 jours avant la réunion du Comité d'application, l'État du pavillon a fourni des informations indiquant qu'il a avisé les propriétaires et les capitaines d'un navire de son inclusion sur la Proposition de liste des navires INN et de ses conséquences.	CPC du pavillon	9, 10	O			
Au moins 15 jours avant la réunion du Comité d'application, l'État du pavillon a fourni des informations, conformément aux dispositions du paragraphe 10	CPC du pavillon	10	N			
Informations soumises, concernant l'inscription INN.	CPC proposante ou CPC du pavillon	12	O			



Action	Responsabilité	Paragraphe	Fourni à temps (O/N)	Aide-mémoire	Cocher ce qui s'applique	Remarques
Pour inclusion dans la Liste provisoire des navires INN (notez que le Secrétariat indiquera si des informations ont été fournies, mais ne portera aucun jugement quant à leur adéquation, ce qui est de la responsabilité du Comité d'application)						
L'État du pavillon d'un navire inscrit dans la Proposition de Liste des navires INN a-t-il fourni des informations qui démontrent à la satisfaction du Comité d'application que le navire était à tout moment conforme aux règles de l'État du pavillon et à son autorisation de pêche et	CPC du pavillon	14.c)	N	Aide-mémoire pour le CdA : Ne pas inclure dans la Liste INN provisoire seulement si les para. 14.c) ou 14.d) sont satisfaits.		
(a) que le navire a mené des activités de pêche d'une manière compatible avec l'Accord CTOI et les mesures de conservation et de gestion de la CTOI	CPC du pavillon	14.c)	N			
(b) que le navire a mené des activités de pêche dans les eaux relevant de la juridiction d'un État côtier d'une manière compatible avec les lois et règlements de cet État côtier,	CPC du pavillon	14.c)	N			
(c) que le navire a pêché exclusivement des espèces qui ne sont pas couvertes par l'Accord CTOI ou des mesures de conservation et de gestion de la CTOI	CPC du pavillon	14.c)	N			
L'État du pavillon d'un navire inscrit dans la Proposition de Liste des navires INN a-t-il fourni des informations qui démontrent qu'il a pris des mesures efficaces en réponse aux activités de pêche INN en question (le CdA décidera si elles sont d'une sévérité adéquate)	CPC du pavillon	14.d)	O			
L'État du pavillon a-t-il fourni des informations qui démontrent qu'il a pris des mesures en vertu de 07/01	CPC du pavillon	14.d)	O			

LISTE DE CONTROLE A REMPLIR PAR LE SECRETARIAT DE LA CTOI POUR LES NAVIRES DEVANT ETRE INCLUS DANS LA PROPOSITION DE LISTE INN ET DANS LA LISTE INN PROVISOIRE

Nom du navire : IMULA0207GLE

Action	Responsabilité	Paragraphe	Fourni à temps (O/N)	Aide-mémoire	Cocher ce qui s'applique	Remarques
Pour la Proposition de liste des navires INN						
Formulaire de déclaration de la CTOI (Annexe I) soumis au moins 70 jours avant la réunion du Comité d'application avec des informations.	CPC proposante	5, 6, 7, 8	O	Si « Non », ne pas inclure dans la Liste INN provisoire (para. 17)	✓	
Au moins 15 jours avant la réunion du Comité d'application, l'État du pavillon a fourni des informations indiquant qu'il a avisé les propriétaires et les capitaines d'un navire de son inclusion sur la Proposition de liste des navires INN et de ses conséquences.	CPC du pavillon	9, 10	O			
Au moins 15 jours avant la réunion du Comité d'application, l'État du pavillon a fourni des informations, conformément aux dispositions du paragraphe 10	CPC du pavillon	10	N			
Informations soumises, concernant l'inscription INN.	CPC proposante ou CPC du pavillon	12	O			



Action	Responsabilité	Paragraphe	Fourni à temps (O/N)	Aide-mémoire	Cocher ce qui s'applique	Remarques
Pour inclusion dans la Liste provisoire des navires INN (notez que le Secrétariat indiquera si des informations ont été fournies, mais ne portera aucun jugement quant à leur adéquation, ce qui est de la responsabilité du Comité d'application)						
L'État du pavillon d'un navire inscrit dans la Proposition de Liste des navires INN a-t-il fourni des informations qui démontrent à la satisfaction du Comité d'application que le navire était à tout moment conforme aux règles de l'État du pavillon et à son autorisation de pêche et	CPC du pavillon	14.c)	N	Aide-mémoire pour le CdA : Ne pas inclure dans la Liste INN provisoire seulement si les para. 14.c) ou 14.d) sont satisfaits.		
(a) que le navire a mené des activités de pêche d'une manière compatible avec l'Accord CTOI et les mesures de conservation et de gestion de la CTOI	CPC du pavillon	14.c)	N			
(b) que le navire a mené des activités de pêche dans les eaux relevant de la juridiction d'un État côtier d'une manière compatible avec les lois et règlements de cet État côtier,	CPC du pavillon	14.c)	N			
(c) que le navire a pêché exclusivement des espèces qui ne sont pas couvertes par l'Accord CTOI ou des mesures de conservation et de gestion de la CTOI	CPC du pavillon	14.c)	N			
L'État du pavillon d'un navire inscrit dans la Proposition de Liste des navires INN a-t-il fourni des informations qui démontrent qu'il a pris des mesures efficaces en réponse aux activités de pêche INN en question (le CdA décidera si elles sont d'une sévérité adéquate)	CPC du pavillon	14.d)	O			
L'État du pavillon a-t-il fourni des informations qui démontrent qu'il a pris des mesures en vertu de 07/01	CPC du pavillon	14.d)	O			

**LISTE DE CONTROLE A REMPLIR PAR LE SECRETARIAT DE LA CTOI POUR LES NAVIRES DEVANT ETRE INCLUS DANS LA PROPOSITION DE LISTE INN ET
DANS LA LISTE INN PROVISOIRE**

Nom du navire : CHOTCHAINAVEE 35

Action	Responsabilité	Paragraphe	Fourni à temps (O/N)	Aide-mémoire	Cocher ce qui s'applique	Remarques
Pour la Proposition de liste des navires INN						
Formulaire de déclaration de la CTOI (Annexe I) soumis au moins 70 jours avant la réunion du Comité d'application avec des informations.	CPC proposante	5, 6, 7, 8	O	Si « Non », ne pas inclure dans la Liste INN provisoire (para. 17)	✓	
Au moins 15 jours avant la réunion du Comité d'application, l'État du pavillon a fourni des informations indiquant qu'il a avisé les propriétaires et les capitaines d'un navire de son inclusion sur la Proposition de liste des navires INN et de ses conséquences.	CPC du pavillon	9, 10	N			l'État du pavillon inconnu
Au moins 15 jours avant la réunion du Comité d'application, l'État du pavillon a fourni des informations, conformément aux dispositions du paragraphe 10	CPC du pavillon	10	N			l'État du pavillon inconnu
Informations soumises, concernant l'inscription INN.	CPC proposante ou CPC du pavillon	12	N			l'État du pavillon inconnu

Action	Responsabilité	Paragraphe	Fourni à temps (O/N)	Aide-mémoire	Cocher ce qui s'applique	Remarques
Pour inclusion dans la Liste provisoire des navires INN (notez que le Secrétariat indiquera si des informations ont été fournies, mais ne portera aucun jugement quant à leur adéquation, ce qui est de la responsabilité du Comité d'application)						
L'État du pavillon d'un navire inscrit dans la Proposition de Liste des navires INN a-t-il fourni des informations qui démontrent à la satisfaction du Comité d'application que le navire était à tout moment conforme aux règles de l'État du pavillon et à son autorisation de pêche et	CPC du pavillon	14.c)	N	Aide-mémoire pour le CdA : Ne pas inclure dans la Liste INN provisoire seulement si les para. 14.c) ou 14.d) sont satisfaits.		l'État du pavillon inconnu
(a) que le navire a mené des activités de pêche d'une manière compatible avec l'Accord CTOI et les mesures de conservation et de gestion de la CTOI	CPC du pavillon	14.c)	N			l'État du pavillon inconnu
(b) que le navire a mené des activités de pêche dans les eaux relevant de la juridiction d'un État côtier d'une manière compatible avec les lois et règlements de cet État côtier,	CPC du pavillon	14.c)	N			l'État du pavillon inconnu
(c) que le navire a pêché exclusivement des espèces qui ne sont pas couvertes par l'Accord CTOI ou des mesures de conservation et de gestion de la CTOI	CPC du pavillon	14.c)	N			l'État du pavillon inconnu
L'État du pavillon d'un navire inscrit dans la Proposition de Liste des navires INN a-t-il fourni des informations qui démontrent qu'il a pris des mesures efficaces en réponse aux activités de pêche INN en question (le CdA décidera si elles sont d'une sévérité adéquate)	CPC du pavillon	14.d)	N			l'État du pavillon inconnu
L'État du pavillon a-t-il fourni des informations qui démontrent qu'il a pris des mesures en vertu de 07/01	CPC du pavillon	14.d)	N			l'État du pavillon inconnu